

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 26 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 MAI 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Nicole COUTANT - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI - M. Bernard DUPOUY - Mme France POUDEX - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON

#### POUVOIRS :

- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Bernard DUPOUY donne pouvoir à Mme Béatrice BADETS
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES N°2, 4, 8 ET 9 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION**

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-22, le Conseil Municipal dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de Commissions spécialisées chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

Par délibération en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a fixé à 10 le nombre de membres de chacune des commissions et a désigné ceux-ci pour chacune d'elles à la représentation proportionnelle.

Suite au décès de Monsieur Michel BREAN, Conseiller Municipal, il y a lieu de modifier la composition des commissions dont il était membre :

- N°2 : Culture, Fêtes et Manifestations, Patrimoine, Relations Internationales
- N°4 : Budget et Finances
- N°8 : Sécurité et accessibilité des bâtiments communaux
- N°9 : Service à la Population et services publics innovants, élections, citoyenneté

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder à ce scrutin par un vote à main levée,

DESIGNE Madame Nicole COUTANT, élue du groupe majoritaire, comme membre des commissions mentionnées ci-dessous

- N°2 : Culture, Fêtes et Manifestations, Patrimoine, Relations Internationales,
- N°4 : Budget et Finances
- N°8 : Sécurité et accessibilité des bâtiments communaux
- N°9 : Service à la Population et services publics innovants, élections, citoyenneté en lieu et place de Monsieur Michel BREAN, Conseiller Municipal.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160526-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 27 Mai 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».